



M. Jean Spautz
Président de la Chambre des Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 8 février 2000

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Lors des débats parlementaires sur le projet de loi autorisant le Gouvernement à procéder à la construction d'une annexe de la Bibliothèque Nationale à Luxembourg-Kirchberg, de vives discussions portaient également sur le fonctionnement interne de cette bibliothèque. Les différences entre l'ancien directeur et une partie du personnel étaient tellement graves, que Madame la Ministre avait jugé opportun de procéder à un audit interne de la bibliothèque nationale et de ses structures.

Actuellement, la procédure disciplinaire contre un des collaborateurs de la bibliothèque nationale nous rappelle les difficultés qui risquent de contrarier le bon fonctionnement d'une institution dont la mission est essentielle pour la mémoire collective de notre pays.

Convaincu de la nécessité d'un bon fonctionnement de cette bibliothèque tant sur le plan du personnel que sur le plan des infrastructures, je me permets de poser les questions suivantes.

Madame la Ministre peut-elle m'informer sur la situation actuelle au sein de la Bibliothèque Nationale notamment en ce qui concerne le personnel, le climat de travail, un éventuel organigramme susceptible de garantir la bonne exécution de toutes les tâches confiées à cette institution, l'occupation de postes existants et, le cas échéant, la création de nouveaux postes?

De l'autre côté, la loi du 20 juillet 1998 autorise le Gouvernement à construire une annexe à la Bibliothèque Nationale à Luxembourg-Kirchberg. Cette construction est devenue nécessaire, vu l'exiguïté des locaux mis à la disposition de la Bibliothèque Nationale sur son siège en Centre-Ville. Madame la Ministre peut-elle me renseigner sur l'état de ces travaux, sur le programme d'exécution définitif de cette annexe, sur le coût effectif des constructions prévues ainsi que la date prévisible de la mise en service de cette annexe?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Mars di Bartolomeo
Député